

Commune d'UXEGNEY
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL 10 DECEMBRE 2020
Commune de moins de 3.500 habitants

L'an deux mil vingt, le dix décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Fernand Durin à UXEGNEY à huit clos, sous la présidence de M. Philippe SOLTYS, Maire.

ETAIENT PRESENTS (17) :

MM. SOLTYS - DEMANGE – BLOND - CLAULIN – MENNEZIN - GIACOMETTI - RUGGERI - MATHIS BALAY - Mmes BARTHEL LANGLOIS – SEYER – POUSSARDIN – JOUANIQUE - MONTAIGNE BOUDOT - THIERY.

ETAIENT EXCUSES (2) : Mme BOUTON (pouvoir à M. BALAY) – M. CARU.

ETAIT ABSENT (0) :

M. Gérard CLAULIN a été désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 05 novembre 2020 a été adopté à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, les décisions suivantes ont été prises au cours de la séance :

91/2020 - DELEGATIONS ACCORDEES A MONSIEUR LE MAIRE AU TITRE DE L'ARTICLE 2122-22 DU CGCT

MARCHES PUBLICS :

Alinéa 4 : Marchés Publics

Monsieur le Maire a décidé d'attribuer les marchés suivants :

MAPA TRAVAUX ACCESSIBILITE MAIRIE :

Lot 1 – Gros œuvre – PIERRE B (Golbey)	18.000,00 € TTC
Lot 2 – Plâtrerie-Faux Plafond – VOSGES PLATRERIE (Epinal)	3.985,92 € TTC
Lot 3 – Menuiserie Intérieures Bois – MENUISERIE CLAUDE (Plombières-les-Bains)	12.608,40 € TTC
Lot 4 – Revêtements de sols – SARL COLLINO (Chantraine)	6.351,08 € TTC
Lot 5 – Peinture – SARL LENOIR (Rambervillers)	3.416,62 € TTC
Lot 6 – Chauffage Ventilation – ETS JEAN GERARD (Golbey)	6.900,00 € TTC
Lot 7 – Electricité – SVME (St-Nabord).....	6.576,31 € TTC
Lot 8 – Elévateur – AMS (Wiwersheim)	19.164,56 € TTC

MAPA TRAVAUX AMENAGEMENT LOCAUX PERISCOLAIRES :

Lot 1 – Gros œuvre – PIERRE B (Golbey)	17.682,48 € TTC
Lot 2 – Plâtrerie-Faux Plafond – VOSGES PLATRERIE (Epinal)	11.794,46 € TTC
Lot 3 – Menuiserie Intérieures Bois – MENUISERIE CLAUDE (Plombières-les-Bains)	23.197,20 € TTC
Lot 4 – Revêtements de sols – SARL COLLINO (Chantraine)	10.545,68 € TTC
Lot 5 – Peinture – SARL LENOIR (Rambervillers)	5.173,26 € TTC
Lot 6 – Chauffage Ventilation – ETS JEAN GERARD (Golbey)	13.815,60 € TTC

Lot 7 – Electricité – SVME (St-Nabord).....5.880,00 € TTC

MAPA Mission Contrôle Technique Accessibilité Mairie + Aménagement Péri-scolaire

APAVE (Epinal)2.628,00 € TTC

MAPA Mission Coordination de Sécurité Accessibilité Mairie + Aménagement Péri-scolaire -

APAVE (Epinal)2.484,00 € TTC

MAPA Diagnostics Amiante et Plomb avant déconstruction Accessibilité Mairie + Aménagement Péri-scolaire

APAVE (Epinal)2.976,00 € TTC

DROIT DE PREEMPTION URBAIN :

Alinéa 15 : Monsieur le Maire a décidé de ne pas exercer son droit de préemption au regard des parcelles suivantes :

Section	N°	Lieu-dit, rue, quartier...	Superficie Totale		
			ha	a	ca
AC	108 p	LES CÔTS	00	05	21
AC 1/6 ^{ème} Indivision	109p				

Propriétaires : SARL ALCE IMMO – 68 route d'Arche – 88220 HADOL

Localisation : lieu-dit « Les Côtés » à UXEGNEY

Prix de vente : 27 000.00 €

Acquéreur : M. Recep KARATAS -20 Allée des Cèdres – 88000 EPINAL

Section	N°	Lieu-dit, rue, quartier...	Superficie Totale		
			ha	a	ca
AC	108 p	LES CÔTS	00	05	47
AC 1/6 ^{ème} Indivision	109p				

Propriétaires : SARL ALCE IMMO – 68 route d'Arche – 88220 HADOL

Localisation : lieu-dit « Les Côtés » à UXEGNEY

Prix de vente : 48 000.00 €

Acquéreur : Mme Astrid DE KERJONA – 2 rue Marie Marvingt– 88000 EPINAL

Section	N°	Lieu-dit, rue, quartier...	Superficie Totale		
			ha	a	ca
AC	108 p	LES CÔTS	00	06	20
AC 1/6 ^{ème} Indivision	109p				

Propriétaires : SARL ALCE IMMO – 68 route d'Arche – 88220 HADOL

Localisation : lieu-dit « Les Côts » à UXEGNEY

Prix de vente : 45 000.00 €

Acquéreur : Mme Christine LE BOUCHER – 41 rue des Curtilles – 88390 LES FORGES

Section	N°	Lieu-dit, rue, quartier...	Superficie Totale		
			ha	a	ca
AC	108 p	LES CÔTS	00	06	13
AC 1/6 ^{ème} Indivision	109p				

Propriétaires : SARL ALCE IMMO – 68 route d'Arche – 88220 HADOL

Localisation : lieu-dit « Les Côts » à UXEGNEY

Prix de vente : 49 000.00 €

Acquéreur : M. et Mme Christopher André COLSON - 6 impasse des Suédois – 88390 UXEGNEY

Section	N°	Lieu-dit, rue, quartier...	Superficie Totale		
			ha	a	ca
AC	108 p	LES CÔTS	00	09	01
AC 1/6 ^{ème} Indivision	109p				

Propriétaires : SARL ALCE IMMO – 68 route d'Arche – 88220 HADOL

Localisation : lieu-dit « Les Côts » à UXEGNEY

Prix de vente : 75 000.00 €

Acquéreur : Mme Chantal DESCOURS-5 rue du Grand Rabbin Haguenauer – 54000 NANCY

Section	N°	Lieu-dit, rue, quartier...	Superficie Totale		
			ha	a	ca
AC	114	22 bis rue d'Epinal	00	08	45

Propriétaires : Mme VALDENAIRE Sophie

Localisation : 22 Bis rue d'Epinal à UXEGNEY

Prix de vente : 295 000.00 € (dont 11 000.00 € de mobilier)

Acquéreur : M. Antoine-Louis CLOQUET et Mme Coralie LAINE – 17 rue du Clair Matin – 88000 EPINAL

Section	N°	Lieu-dit, rue, quartier...	Superficie Totale		
			ha	a	ca
AH	124	1 A rue des Forges	00	14	79

Propriétaires : M. CROISIER Francis

Localisation : 1A rue des Forges à UXEGNEY

Prix de vente : 186 000.00 € (dont 2.800 € de mobilier)

Acquéreur : M. Jérémie MARÉCHAL – 20 Chemin de la Justice – 88000 EPINAL

Le Conseil Municipal prend acte des décisions de Monsieur le Maire.

92/2020 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES AVEC LA COMMUNE DE SOCOURT :

Vu La loi n°82-213 du 02/03/1982 relative aux droits et libertés des régions, des départements et des communes ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

VU la délibération de la commune de SOCOURT en date du 17 novembre 2020.

Considérant la demande de la Commune de SOCOURT aux fins d'obtenir la mise à disposition du Directeur Général des Services quelques jours par an si la charge de travail liée à la réalisation des projets communaux le justifie et si la charge de travail du D.G.S à Uxegney le permet, moyennant le remboursement à la commune d'UXEGNEY du traitement, des congés payés, du régime indemnitaire et des charges correspondantes,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition du DGS avec la Commune de SOCOURT.

93/2020 - TARIFS COMMUNAUX 2021 :

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur les redevances, tarifs de location et participations pour l'année 2021.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de maintenir les tarifs communaux à leur niveau actuel (inchangés depuis 2017).

FIXE les tarifs communaux 2021 ainsi qu'il suit :

SALLE FERNAND DURIN :

WEEK-END ET JOURS FERIES

Ursiniens entre le 01/01 et le 31/05 et entre le 01/09 et le 31/12 _____ 290,00 €

Ursiniens entre le 01/06 et le 31/08 _____ 498,00 €

Associations communales et interco (3 manifestations gratuites par an) _____ 60,00 €

C.E. ou Associations du personnel des entreprises de la Commune
(1 manifestation gratuite par an) _____ 272,00 €

Personnes extérieures entre le 01/01 et le 31/05 et entre le 01/09 et le 31/12 _____ 495,00 €

Personnes extérieures entre le 01/06 et le 31/08 _____ 703,00 €

Associations extérieures _____ 394,00 €

Traiteurs _____ 762,00 €

Séminaires _____ 188,00 €

Forfait montage et démontage de l'estrade _____ 50,00 €

La journée hors week-end _____ 86,00 €

Salle des associations pour apéritifs – Extérieurs _____ 74,00 €

Salle des associations pour apéritifs – Ursiniens _____ 69,00 €

Location jupon grande salle _____ 52,00 €

CIMETIERE COMMUNAL :

Concessions cinquantenaires _____	186,00 €
Concessions trentenaires _____	123,00 €
Concessions temporaires (15 ans), caveau non autorisé _____	66,00 €

ESPACE CINERAIRE :**Columbarium - alvéole 2 places**

Durée 15 ans _____	531,00 €
Durée 30 ans _____	723,00 €

Monuments cinéraires - 2 places

Durée 15 ans _____	66,00 €
Durée 30 ans _____	123,00 €

Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir :

Vacation perpétuelle _____	27,00 €
Gravure d'une plaque commémorative _____	62,00 €

AUTRES :

Fête patronale – droits de place au m ² _____	0,95 €
Droit de stationnement _____	62,00 €
Fête patronale – Tour de manège par enfant _____	3,00 €

Allocation de scolarité _____	72,00 €
Indemnité de gardiennage de l'Eglise _____	99,00 €

94/2020 - SIGNATURE DE L'AUTORISATION D'URBANISME DP 08848320A0054 CONCERNANT A TITRE INDIVIDUEL MONSIEUR PHILIPPE SOLTYS, MAIRE :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a déposé à titre personnel une déclaration préalable pour la construction d'une véranda de 16 m² contigüe à sa résidence principale 31 rue des Forges. Celle-ci a été instruite par le service urbanisme de la Communauté d'Agglomération d'Epinal qui vient d'adresser à la mairie une proposition de non-opposition.

Monsieur le Maire précise que le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code de l'Urbanisme ne lui permettent pas en sa qualité de Maire de signer une autorisation d'urbanisme pour une demande formulée à titre personnel.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur Sylvain DEMANGE, adjoint au maire, à signer la déclaration préalable n° DP08848320A0054 relative à la construction d'une véranda par Monsieur Philippe SOLTYS, demeurant à UXEGNEY 31 rue des Forges.

DONNE tout pouvoir à Monsieur Sylvain DEMANGE pour l'exécution de la présente délibération.

95/2020 6 BUDGET COMMUNAL – DECISION MODIFICATIVE N°2 :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à un ajustement budgétaire :

Il rappelle que le budget communal 2020 a été voté en excédent pour la section de fonctionnement et en équilibre s'agissant de la section d'investissement.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une abstention,

DECIDE les modifications budgétaires suivantes :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

2184 - 23 : Mobilier Mairie _____ + 800,00 €
2313 - 51 : Construction pôle médical _____ - 800,00 €
Total : _____ **0,00 €**

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur le Maire lève la séance à 22h30.

A UXEGNEY, le 11 Décembre 2020
Le Maire,
Philippe SOLTYS




CARACTERE EXECUTOIRE

Date d'affichage : **11 Décembre 2020**
Date de transmission en Préfecture : **11 Décembre 2020**
A UXEGNEY, le **11 Décembre 2020**
Le Maire,
Philippe SOLTYS


